

Publié le 22 février 2022

Les Epl se font une place sur le marché du funéraire

Economiquement et culturellement, le monde du funéraire connaît de nombreux bouleversements. De plus en plus de communes font appel aux Entreprises publiques locales pour gérer ce secteur où le privé livre une guerre sans merci.



C'est une révolution des mentalités qui se déroule à bas bruit, un bouleversement complet de la manière dont les Français envisagent leur propre rapport à la mort. D'ici dix ans, la crémation devrait supplanter, dans notre pays, les inhumations en matière de funérailles. En 1980, seulement 1 % des obsèques faisaient l'objet d'une « incinération » dans l'Hexagone (6 760 crémations avaient été pratiquées cette année-là). En 2010, les crémations représentaient près d'un tiers des cérémonies funéraires. On frôle aujourd'hui, avec 232 577 crémations en 2018, les 39 %. Et, d'ici à 2030, les enterrements « classiques » devraient être minoritaires !

La FedEpl a son club « funéraire »

Dans cette continuité, les Entreprises publiques locales sont de plus en plus présentes sur ce créneau. Le 16 décembre dernier, un club a même été créé par le conseil d'administration de la FedEpl ([lire l'article](#)). Présidé par Eliane Lloret, présidente des services funéraires de Montpellier agglomération (SFMA), accompagnée de Gilles Artigues, président de la Spl crématorium de Montmartre, à Saint-Etienne, il se veut une cellule de réflexion autour des grands sujets qui traversent le secteur et les Entreprises publiques locales du funéraire ([lire le communiqué de presse](#)). Ces dernières sont confrontées à des enjeux importants : aller vers plus de services, fournir des réponses personnalisées aux familles, faire face à la concurrence vive du privé... Ce club fournira dans quelques semaines un vade mecum mettant en valeur la plus-value de la gestion du funéraire par les Epl. Pour l'heure, on compte 17 Sem et 5 Spl, réalisant 78,5 millions d'euros de chiffre d'affaires et générant 593 emplois (données recueillies sur EplScope 2021). D'ores et déjà, à travers les articles publiés sur notre site, vous pouvez avoir un aperçu du rôle que ces Epl jouent dans leur territoire respectif. Bonne lecture !

Témoignage de Gilles Artigues, vice-président de St Etienne Métropole, sur la pertinence de la solution Epl pour répondre aux besoins des élus et des familles